



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 26 octobre 2009
N° CERTA-2009-AVI-456

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans ProFTPD

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2009-AVI-456>

Gestion du document

Référence	CERTA-2009-AVI-456
Titre	Vulnérabilité dans ProFTPD
Date de la première version	26 octobre 2009
Date de la dernière version	–
Source(s)	Rapport de bogue ProFTPD #3275
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Contournement de la politique de sécurité.

2 Systèmes affectés

ProFTPD versions antérieures à 1.3.2b.

3 Résumé

Une vulnérabilité dans ProFTPD permet à une personne malintentionnée de contourner la politique de sécurité.

4 Description

Une vulnérabilité dans le traitement de certificats SSL par le module `mod_tls` de ProFTPD permet à une personne malintentionnée de contourner la politique de sécurité. Ceci peut être exploité par un client pour falsifier un certificat SSL en incluant un caractère NULL dans le champ `subjectAltName` du certificat.

5 Solution

La version 1.3.2b de ProFTPD corrige le problème.

6 Documentation

- Rapport de bogue ProFTPD #3275
http://bugs.proftpd.org/show_bug.cgi?id=3275
- Référence CVE CVE-2009-3639 :
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2009-3639>

Gestion détaillée du document

26 octobre 2009 version initiale.